



## démission en congé maladie

Par **fredo9435**, le **10/12/2011** à **19:25**

bonjour,

Je souhaite démissionner de mon entreprise mais actuellement je suis en congé maladie pour encore un mois et le préavis de base conventionnel de la chimie prévoit 2 mois.

Je voudrais savoir si il est légal de lancer le préavis de démission alors que suis en arrêt.

Evidemment j'effectuerai le solde de mon préavis dès mon retour dans l'entreprise.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **P.M.**, le **10/12/2011** à **21:06**

Bonjour,

Vous pouvez démissionner pendant un arrêt-maladie et effectivement celui-ci couvrira pour partie le préavis dont le terme ne sera donc pas reporté de ce fait...